



# Centre des services communautaires Vanier Vanier Community Service Centre

290, rue Dupuis, Ottawa (Ontario) K1L 1A2 Tél : 613-744-2892 Télécopieur/Fax : 613-749-2902 [www.cscvanier.com](http://www.cscvanier.com)

Le 8 juillet 2019

**Objet : Déclaration conjointe sur les punitions corporelles données aux enfants et aux adolescents.**

Madame,  
Monsieur,

Le Centre des services communautaires Vanier (CSC Vanier) est un organisme francophone qui offre une gamme de services en français et en anglais afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens d'Ottawa-Vanier et des environs. Parmi sa panoplie de services, le CSC Vanier a mis sur pied en 2017, le **Carrefour de pédiatrie sociale de Vanier**, le premier du genre en Ontario. Il s'inspire du modèle de médecine sociale intégrée développé par le pédiatre Montréalais Dr Gilles Julien. Ce modèle se distingue de tout autre par son approche globale unique centrée sur les besoins de l'enfant et le respect de ses droits fondamentaux tels que reconnus dans la Convention des Nations Unies.

L'article 19 de la Convention des droits de l'enfant dispose que les états prennent : « toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toutes formes de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié. »

Cet article est tout à fait conforme à la vision, la mission et les valeurs du **Carrefour de pédiatrie sociale de Vanier** qui agit pour dépister, réduire, voire éliminer les sources de stress toxique et les facteurs de risque qui affectent la santé des enfants et leur développement. Certains intervenants du CSC Vanier sont d'ailleurs formés pour offrir le programme *Discipline positive au quotidien à la maison* auprès de parents/grands-parents pour que ces derniers apprennent à discipliner leur enfant sans avoir recours à la violence. Ce programme, développé par Joan Durrant, est fondé sur les droits des enfants à un développement sain, à la protection contre la violence et à la participation à leur apprentissage.

Compte tenu de notre vision commune, c'est donc avec grande fierté que le CSC Vanier appuie la *Déclaration conjointe sur les punitions corporelles données aux enfants et aux adolescents*, élaborée par une coalition nationale d'organismes facilitée par CHEO.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Michel Gervais,  
Directeur Général  
CSC Vanier  
613.744.2892 x 1041  
[mgervais@cscvanier.com](mailto:mgervais@cscvanier.com)